

Cyuve le 16/7/58

Objet:

AFF... Karishyi
c/Muvuzankwaya.

Monsieur l'Administrateur de Territoire

A1/14

Je vous salue.-

Suite à votre lettre n° A/748/AI.I4 du 8/7/58 me demandant le motif par le quel je n'ai pas répondu à la lettre n° 253/AI.I4 concernant l'affaire du nommé KARISHYI contre MUVUZANKWAYA, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai répondu à la précitée en date du 10/3/58.-

Voici le détail de l'affaire :

C'est Monsieur le Commissaire qui a traité cette affaire, après il nous a ordonné de saisir tous les biens de Muvuzankwaya et procéder à la vente; Nous nous sommes rendus sur place à la colline Mubena où paraît-il résidait Muvuzankwaya les habitants de cette contrée nous ont déclaré que le condamné n'avait pas de biens; nous avons aussitôt appris connaissance du demandeur Karishyi que Muvuzankwaya avait une vache dans la chefferie Bugarura, nous avons écrit au tribunal de cette chefferie de nous envoyer la dite vache; on nous l'a envoyé, à son arrivée se présente le petit frère de Muvuzankwaya qui nous a déclaré que la vache lui appartient personnellement et nous a donné plusieurs témoignages affirmant réellement que la vache lui appartient, était présent Karishyi en ce moment .-

Aurevoir

Le Juge Mugabowakigeri .-

*Composé
Karishyi (Ruhengeri).*

